

## Point au 15 novembre 2023

**15 novembre 2023, basse mer 7h39 , pleine mer 12h47, coefficient 86**

**Photo prise à 10h30**, marée montante, la mer est dans l'Authie , elle aborde le déflecteur nord.

Bien qu'il ne soit pas marée basse ,on peut bien voir que la situation est satisfaisante au niveau de la digue Barrois que l'Authie aborde en amont au centre, tout en la contournant ensuite. En aval , elle se maintient toujours au large du bois de sapins.

Tout le rechargement de sable de janvier dernier est parti mais il reste de la protection. Le sable remblayé a fondu du fait des courants de marées et non du chenal de l'Authie.

Alors va -on remettre du sable? **Et bien Non**

Les cinq rechargements autorisés fin 2015 sont épuisés et pour le moment il n'est pas prévu de reprendre du sable de la plage de Berck. Quoi qu'il en soit il est clair que les déflecteurs sont insuffisants, nous ne cessons de le répéter. Regardons les photos, ils laissent passer les courants de marée.

**Définition (LAROUSSE) : Déflecteur : organe servant à modifier la direction d'un écoulement.** Par exemple l'épi 16/17 , la digue submersible de Berck et la digue Barrois sont des déflecteurs. Les pieux devant le bois de sapins freinent mais ne dévient pas vraiment.

Il y a tout juste un an nous exigeons deux choses ;

- 1 Que l'on finisse le travail devant le bois de sapins en améliorant le dispositif afin d'obtenir une vraie déviation des courants de marée,
- 2 Que l'on réalise en priorité le PAPI 1 avant de passer à la phase suivante. Aux dernières nouvelles, les travaux du PAPI1 baie d'Authie nord commenceraient au mieux début 2025, un an de plus. On en serait alors 14 ans après son lancement, 9 ans et demie après sa validation par l'état. Ca ne sentirait pas la manœuvre ? Nous nous interrogeons.

Pour les déflecteurs on va étudier cela pour le PAPI2, quand 2028?, 2030? **Là il faut arrêter, vraiment**

**Plus on attend plus le risque augmente.** On vient de le voir, et on le voit encore avec les inondations des bassins versants de nos fleuves côtiers, dont les digues doivent être confortées, les freins règlementaires existent comme pour la mer. Avec Ciaran nous sommes passés à trois jours (les grandes marées) de la punition marine dans notre estuaire. Ca n'arrive qu'aux autres?

On diffère, on ergote et l'inondation ou la submersion arrivent avec leurs reconnaissances en catastrophes naturelles qui coûtent bien plus chers que les digues, sans compter le stress et la colère des gens qui en sont victimes

15 novembre 2023



15 novembre 2023





15 novembre 2023

POULIER

Authie

Authie

Authie

Digue Barrois

Digue Barrois



15 novembre 2023

Authie

Authie

Marée montante  
(FLOT)

Epi 16/1 7 (observatoire des phoques)